

Informations RGPD à l'attention des diplômés de l'université

L'Observatoire de la Vie Etudiante et de l'Insertion Professionnelle de l'Université Nice Sophia Antipolis met à la disposition de ses diplômés enquêtés après l'obtention de leur diplôme de master ou de licence professionnelle les informations RGPD suivantes afin de connaître clairement les moyens d'obtention de leurs coordonnées, les finalités de l'enquête et les traitements effectués sur les données recueillies.

Les réponses au questionnaire sont facultatives et anonymisées. En revanche, l'université a l'obligation, par injonction ministérielle, d'effectuer cette enquête et d'obtenir un taux de réponse satisfaisant.

Vos coordonnées ont été obtenues par un des moyens suivants :

Collecte directe (plus de 90% des cas) :

- 1) *base Apogée de l'Université (base de gestion des données fournies par les étudiants lors de l'inscription),*
- 2) *nouvelles coordonnées que vous avez déclarées si vous avez répondu à l'enquête sur votre situation six mois après l'obtention du diplôme.*

Collecte indirecte :

- 3) *par internet sur les réseaux sociaux*
- 4) *auprès des enseignants et, en dernier recours, auprès des familles et des camarades de promotion.*

Notez bien que les coordonnées obtenues en points 2), 3) et 4) sont utilisées uniquement pour vous joindre dans le cadre de cette enquête.

Ce travail de collecte est effectué par nos étudiants-enquêteurs. Ces derniers ont obligatoirement signé un engagement de confidentialité.

Texte législatif de référence : Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016

Les coordonnées personnelles que vous indiquerez si vous le souhaitez dans la partie nominative du questionnaire, nous serviront à garder le contact avec vous afin de vous permettre de participer aux réseaux professionnels mis en place par l'université et par les associations d'anciens, mais aussi de vous informer des manifestations pouvant vous intéresser, organisées par l'université.

Les réponses recueillies dans le cadre de la présente enquête d'insertion professionnelle (partie anonymisée du questionnaire) réalisée par l'Université Nice Sophia Antipolis font l'objet d'un traitement informatique destiné à mesurer l'insertion professionnelle des diplômés. Les destinataires des données sont d'une part l'Université Nice Sophia Antipolis, d'autre part le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, sous la forme de fichiers de données individuelles anonymisées, pour établir des indicateurs d'insertion professionnelle par établissement et par discipline d'étude. Elles seront utilisées uniquement à des fins statistiques.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au Délégué à la Protection des Données de l'Université Nice Sophia Antipolis (dpd@unice.fr). Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.